

N/REF : 17/12/2025 10H02 C:000039 I:02352
V/REF : AC/C44105
V/Email reçu le Mercredi 17/12/2025 a 10H02

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CSR
IMMEUBLE : JEAN GABIN -CSR
5, RUE LOUIS LUMIERE
.
35131 CHARTRES DE BRETAGNE

Rennes, le 10 Avril 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : 5 RUE LOUIS LUMIERE - MADAME KADI MELANIE 06 62 56 03 84 (LOG SINISTRÉ)
LOGEMENT N° 101368 TYPE 4, PORTE 506

—
MONSIEUR ROHOU DAMIEN 06 14 78 79 35 (LOG DU DESSUS)
LOGEMENT N° 101374 TYPE 3, PORTE 516

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE SUITE INFILTRATION DANS CHAMBRE
Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 17/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE LOGEMENT
CONSTAT : ENTRÉES D'AIR DANS LA SALLE SONT OBTURÉES PAR DU SCOTCH,
BOUDINS D'INSTALLÉS SOUS LES PORTES POUR ÉVITER QUE L'AIR PASSE, ABSENCE
DE HOTTE CE QUI PROVOQUE DE LA CONDENSATION AU PLAFOND. ABSENCE
D'HUMIDITÉ DANS LA CHAMBRE AU NIVEAU DU PLAFOND.
REMARQUE : LA FUITE NE PROVIENT PAS DU VOISIN MAIS DE LA VMC
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : NR AB Email envoyé le 07/04/26 a 16H35 M. R. STEPHANT
NR AB Email envoyé le 31/03/26 a 10H07 M. R. STEPHANT
NR AB Email envoyé le 23/03/26 a 16H53 M. R. STEPHANT
NR AB Email envoyé le 17/03/26 a 10H14 M. R. STEPHANT
NR AB Email envoyé le 10/03/26 a 10H58 M. R. STEPHANT
BB AB Email envoyé le 04/03/26 a 17H48 M. R. STEPHANT

CL LGESTION Email envoyé le 03/03/26 a 22H12 rstephant@aiguillon.com

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 17/02, PRÉVOIR INTERVENTION SOCIÉTÉ EN CHARGE DE LA VMC.

0902: MSG REP M. ROHOU

0502: MSG REP

1712 : MSG REP MR ROHOU

CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 03/03/26 A 22:12 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	100,00	100,00
	TOTAL H.T.			100,00
	T.V.A. a 10,00%			10,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			110,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

